



economiesuisse

Communiqué de presse

Monopole de la Poste défavorable aux clients et à la concurrence

Nécessité et acceptabilité de l'ouverture du marché renforcées par le rapport PostReg

Se fondant sur les conclusions du rapport de l'autorité de régulation « Postreg », economie suisse demande avec insistance l'ouverture intégrale du marché postal et attend des autorités la rapide mise en place des conditions cadres correspondantes. A cet égard, il faut tenir compte des évolutions en cours en Europe. L'ouverture rigoureuse du marché postal est la seule voie permettant de renforcer réellement le secteur postal suisse. Seule une concurrence sans distorsions permet, dans l'intérêt de la clientèle, d'abaisser enfin les prix surfaits issus du monopole de la Poste suisse et d'améliorer le rapport qualité-prix. Que l'on songe ici en particulier aux expériences positives réalisées avec l'ouverture du marché depuis 2004 dans le domaine des colis.

Le monopole qui protège la Poste suisse dans le domaine des lettres se traduit par un financement excessif manifeste du service universel et, de ce fait, de la desserte de base. La prétendue « mise en péril du service public » par l'ouverture du marché ne tient pas debout. Voilà ce qu'est venu confirmer le rapport PostReg qui chiffre à près de 800 mio.fr. le profit généré par le service universel, même après déduction de la totalité de la « contribution aux frais d'infrastructure » pour couvrir les coûts d'un réseau postal plutôt confortable. Ainsi, le monopole attribué à la Poste suisse favorise la hausse des prix, à l'instar des augmentations successives de ces dernières années, en défaveur de la clientèle des lettres et entrave l'entrée de nouveaux concurrents. En outre, les activités aujourd'hui déjà soumises à la concurrence (en particulier colis et services financiers) continuent de bénéficier de financements croisés. Contrairement à la pratique des autres pays européens, ces activités ne supportent aucun coût de la « contribution aux frais d'infrastructure » pour l'ensemble du réseau postal. PostReg critique également cette pratique singulière de la Poste suisse. Les nouvelles informations disponibles démontrent qu'en dépit des coûts consécutifs à l'existence d'un réseau postal défini politiquement, la marge de manœuvre permettant d'intensifier la concurrence reste grande.

Zurich, le 6 juillet 2005

Pour toutes questions:

Pascal Gentinetta, economie suisse, 01 421 35 35